



ORDRE DU JOUR

ASSEMBLÉE DE CONSULTATION

28 MARS 2024 À 19 HEURES

* Règlement numéro CDU-1-7;

Ce projet de règlement vise à modifier le règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme de la Ville de Laval en modifiant, du type de milieu « urbain » T4.1-4316 au type de milieu « suburbain » T3.3-4671 et T3.3-4865, le zonage d'un territoire situé dans l'axe de la rue Boisvert entre la rue de Trêves, au nord, et la rue de la Bernina, au sud et en modifiant le territoire d'application du PIIA « Ensembles bâtis d'intérêt ».
